



MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-DUPAS
PROCÈS VERBAL
Séance extraordinaire du 17 mai 2018

En présence de : Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse

Des conseillers : M. Martial Belley, conseiller no 3
M. Simon Deguise, conseiller no 4
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

Sont absents : Mme Anne-Marie Cyr, conseillère no 1
Mme Nancy Majeau, conseillère no 5
M. Maurice Désy, conseiller no 2

Était également présente, madame Lorraine C. Gamelin

L'avis spécial de convocation a été signifié conformément à l'article 152 du Code municipal du Québec [L.R.Q., c. C-27.1] et tous les membres présents reconnaissent l'avoir reçu.

1. Ouverture de la séance

La mairesse ouvre la séance à 19 :00 heures par une courte réflexion.

107-2018

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Nomination d'une secrétaire Ad hoc

4. Embauche d'une directrice générale et secrétaire trésorière Ad hoc

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur le conseiller Simon Deguise
Appuyé par Madame la conseillère Maryse Courchesne

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel.

108-2018

3. Nomination d'une secrétaire Ad hoc

Il est proposé par Monsieur le conseiller Martial Belley
Appuyé par Madame la conseillère Maryse Courchesne

QUE le conseil de la municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas nomme madame Lorraine C. Gamelin à titre de secrétaire *AD hoc*

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

109-2018

4. Embauche d'une directrice générale et secrétaire trésorière Ad hoc

ATTENDU Que la directrice générale et secrétaire-trésorière est absente pour une période indéterminée

ATTENDU Que Madame Lorraine C. Gamelin est disponible pour travailler à temps plein et ce de façon temporaire

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Madame la conseillère Maryse Courchesne
Appuyé par Monsieur le conseiller Simon Deguise

Et résolu :

De procéder à l'embauche de Madame Lorraine C. Gamelin à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière Ad hoc, selon l'entente signée en date du 14 mai. Madame Lorraine C. Gamelin est autorisée à signer tous les documents, pour et au nom de la Municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas ainsi que tous les retraits, transferts et chèques dans les comptes de la Caisse Desjardins de D'Autray.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

5. Période de question

Aucune question n'est formulée dans la salle.

110-2018

6. Levée de l'assemblée

Clôture et levée de la séance 19.07 h

Il est proposé par Monsieur le conseiller Martial Belley
Appuyé par Madame la conseillère Maryse Courchesne

Et résolu : Que la séance soit levée.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Mme Marie-Pier Aubuchon
Mairesse

Lorraine C. Gamelin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière *Ad hoc*

« Je, Marie-Pier Aubuchon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Mme Marie-Pier Aubuchon
Mairesse